

Regards

Le journal des locataires

Décembre 2020 #19

HABITAT 08

P.04

L'ASSISTANCE TECHNIQUE, LE 0800 2013 08 !

P.06 Des réhabilitations aux
quatre coins des Ardennes

P.08 Un service inédit
de portage de courses



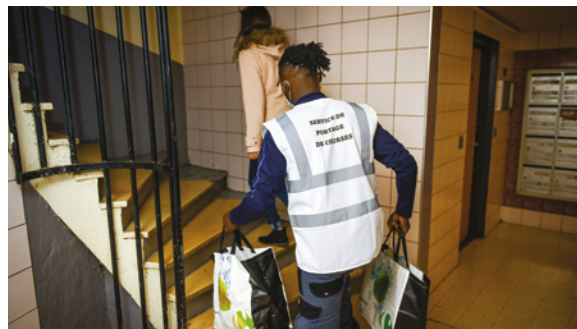
habitat08.fr

Sommaire



04 C'est fait, c'est dit !

L'assistance technique d'HABITAT 08, le 0800 2013 08 !
COVID-19, toujours tous concernés
Pas de lingette dans les toilettes !



08 Partageons + que des logements

Un service inédit de portage de courses
La fibre toujours en cours de déploiement
Participez au défi famille zéro déchet !



12 Sur le palier

Une micro-crèche au concept insolite
Gagnez le montant de votre loyer en bons d'achat !



06 Rénover, innover, habiter

Des réhabilitations aux quatre coins des Ardennes
Déconstruction de 28 logements à Sedan
Deux nouvelles résidences carolomacériennes



10 Votre logement au quotidien

Des fêtes de fin d'année écoresponsables



Directeur de publication : Laurent Droulez
Conception : IMAGE FRANCE
Impression : Alliance Partenaires Graphiques
Diffusion : 12 000 exemplaires
Crédits photos : Arnaud Gratia - Adobe Stock
Contact : HABITAT 08 - Siège social : 22-24 avenue des Martyrs de la Résistance, CS 20121 08008 Charleville-Mézières Cedex
Numéro ISSN : 2118-0644

Edito



Marie-José Moser
Présidente du conseil d'administration
d'HABITAT 08

Dans votre dernier édit du mois de juillet, vous adressiez un mot à nos locataires concernant la crise sanitaire. Elle est toujours d'actualité et la situation semble même s'être aggravée dans les Ardennes. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

En effet, la situation sanitaire est malheureusement toujours très préoccupante et frappe de plein fouet notre département. Durant cette période, j'en appelle à la vigilance de tous nos locataires quant au respect du confinement et à l'application des gestes barrière qui permet de limiter la propagation du virus. Je sais que la situation est difficilement tenable, notamment pour les commerçants de proximité et les métiers de service qui ont été forcés de se mettre à l'arrêt. Mais la santé de tous doit rester la priorité.

Tout autre sujet, HABITAT 08 a récemment créé une assistance technique, un nouveau service pour les locataires. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

L'assistance technique est un centre d'appels dédié aux sollicitations techniques des locataires. Concrètement, au moindre problème technique constaté dans son bâtiment ou au sein de son logement, le locataire a la possibilité d'appeler gratuitement le 0800 2013 08

afin d'être mis en contact avec des collaborateurs qui prendront en charge et enregistreront sa demande. Ce service est une véritable avancée pour l'amélioration de la qualité de service qui est due à nos résidents.

Dernière question, HABITAT 08 n'augmentera pas les loyers pour l'année 2021. Pour quelles raisons ?

J'ai souhaité soumettre à mon bureau, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration, ma proposition de ne pas augmenter les loyers au 1^{er} janvier 2021. Cette décision, adoptée le 30 octobre 2020, est un signal fort que nous avons voulu envoyer à nos locataires compte tenu du contexte de crise sanitaire et économique qui touche l'ensemble du pays et, bien sûr, les Ardennes. Cela représente un effort financier pour HABITAT 08 qui, cependant, ne devrait pas faire baisser nos investissements, notamment en termes de réhabilitation du patrimoine existant.

Nota bene

Parce que ce magazine a été conçu pour vous, n'hésitez pas à envoyer vos idées de sujet et toutes remarques à l'adresse communication@habitat08.fr. Nous tâcherons de les prendre en compte pour le prochain numéro !

N.D.L.R. : L'édito a été rédigé début novembre, en période de (re)confinement liée à la COVID-19.

C'est fait, c'est dit !

L'ASSISTANCE TECHNIQUE, LE 0800 2013 08 !

L'assistance technique a été créée au sein d'HABITAT 08, le 1^{er} octobre 2020, avec un objectif affiché : disposer d'un numéro unique et gratuit afin de répondre à toutes vos sollicitations techniques pendant les horaires d'ouverture de nos locaux.

L'assistance technique est un véritable centre d'appels assuré par des collaborateurs affectés au siège social, qui sont chargés de prendre votre appel, comprendre votre problème technique puis de l'enregistrer dans une base de données.

Cet enregistrement déclenche ensuite, selon le degré d'urgence, l'intervention des techniciens de proximité ou des entreprises à votre domicile ou au sein de votre immeuble.

Ce nouveau service représente une évolution majeure qui permet de prendre en charge votre réclamation plus rapidement et, par conséquent, d'améliorer la qualité de service qui vous est due.

N'oubliez pas de coller le magnet qui vous est offert sur votre frigo par exemple ! Cela pourra vous servir de mémo en cas de problème technique survenant dans votre logement ou votre immeuble



LE MÊME NUMÉRO À UTILISER EN CAS D'URGENCE !

Attention ! En dehors des horaires d'ouverture, le 0800 2013 08 passe en numéro d'astreinte réservé aux urgences (sinistre important, panne de chauffage, etc.). Au cours de cette astreinte, des personnels de terrain et d'encadrement assurent le dispositif de manière à réagir aux situations urgentes le plus rapidement possible grâce à leur connaissance terrain.

Depuis sa création, l'assistance technique a été contactée plus de **6 100 FOIS**

Privilégiez vos appels en dehors des horaires d'affluence, soit **entre 10H30 et 12H et entre 15H30 et 17H**

3 COLLABORATEURS répondent aux appels de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

COVID-19, toujours tous concernés

La situation sanitaire liée à la COVID-19 est malheureusement toujours très préoccupante et nous devons, bien plus encore qu'hier, apprendre à vivre avec le virus. Par conséquent, il convient de continuer à se protéger mutuellement grâce aux gestes barrière et certaines conduites à tenir, notamment au sein des parties communes des immeubles (hall, cage d'escalier, ascenseur et palier).



Pas de lingette dans les toilettes !

Depuis une dizaine d'années et encore plus depuis la crise liée à la **COVID-19, les lingettes nettoyantes, désinfectantes et le papier toilette humide ont envahi nos WC. Près d'un Français sur deux les utilise. Un engouement qui peut provoquer de gros désagréments, surtout lorsqu'ils sont jetés dans les toilettes.**

Bien que la plupart portent la mention « biodégradables », les lingettes n'ont malheureusement pas le temps de se dégrader comme du papier WC classique et obstruent très rapidement les

canalisations et donc l'ensemble du réseau d'assainissement. Les lingettes doivent par conséquent être jetées uniquement dans la poubelle d'ordures ménagères. Si elles sont dangereuses pour les réseaux d'eaux usées, elles font également partie des déchets non recyclables et polluent l'environnement. Il faut donc veiller à limiter leur utilisation. Enfin, ces lingettes coûtent généralement assez cher. Mieux vaut donc se servir de vieux chiffons ou de morceaux de vêtements usagés que l'on peut parfumer naturellement et qui sont réutilisables une fois lavés à la machine !

Bon à savoir Au dos de la plupart des paquets de lingettes, il est indiqué « lingettes jetables dans les WC » ou « ne bouchent pas les canalisations ». Ces mentions renvoient très souvent à d'autres textes : « maximum six lingettes par grande chasse d'eau de six litres » ou « non compatibles avec les fosses septiques, broyeurs et installations vétustes ». Ces précautions tendent à prouver que les lingettes ne sont pas appropriées au réseau d'assainissement comme les fabricants voudraient nous le faire croire.

Rénover, innover, habiter

DES RÉHABILITATIONS AUX QUATRE COINS DES ARDENNES

1 et 3 rue Taine Nouzonville

Durée des travaux :
avril 2019 - octobre 2020
Nombre de logements : **40**
Classe énergétique de l'immeuble
avant / après : **E à B**
Coût des travaux : **772 800 €**



AVANT



APRÈS

AVANT



APRÈS



10 et 12 avenue du Général Moreau Rocroi

Durée des travaux :
septembre 2018 - juin 2020
Nombre de logements : **34**
Classe énergétique de l'immeuble
avant / après : **D à C**
Coût des travaux : **545 000 €**

41 à 51 rue du 127^e R.I. Sault-lès-Rethel

Durée des travaux :
mars 2019 - juin 2020
Nombre de logements : **36**
Classe énergétique de l'immeuble
avant / après : **E à C**
Coût des travaux : **875 000 €**



AVANT



APRÈS

AVANT



APRÈS



23 et 23bis rue de Gaulle Monthermé

Durée des travaux :
juin 2018 - juin 2020
Nombre de logements : **22**
Classe énergétique de l'immeuble
avant / après : **D à C**
Coût des travaux : **377 500 €**

Sedan

Déconstruction de 28 logements

Ayant perdu son attractivité, parce que plus adapté aux besoins et souhaits des Ardennais, l'immeuble situé en entrée de ville à Sedan, 22 à 30 rue Berlioz, est en cours de déconstruction depuis la mi-novembre. Les logements érigés dans les années 1960 vont disparaître du paysage laissant place à une vaste étendue qui sera probablement aménagée en espace public pour les habitants.



DES MATÉRIAUX DE L'IMMEUBLE RÉCUPÉRÉS POUR UNE EXPOSITION !

Depuis 2001, le festival de la photographie et de la ville « Urbi & Orbi » invite durant une semaine photographes, artistes et vidéastes du monde entier à confronter leur vision de la ville. Dans le cadre de la prochaine édition en juin 2021 qui portera sur le réemploi des matériaux, certains éléments du bâtiment de la rue Berlioz vont être utilisés afin de réaliser une construction éphémère sur le quai de la Régente qui accueillera une exposition ouverte au public.

Charleville-Mézières

Deux nouvelles résidences carolomacériennes

L'année 2020 a été marquée par la livraison de deux résidences à Charleville-Mézières. La résidence Chopin, dans le quartier de la Houillère, a été érigée en lieu et place de la célèbre tour Chopin qui surplombait le quartier des années 1960 jusqu'en 2016, année de sa déconstruction. La deuxième résidence, livrée aux locataires en mars dernier, est située en plein centre-ville non loin du marché couvert. La construction vient compléter un premier lot de 46 logements pour former un programme ambitieux de 97 logements baptisé « Les résidences Jean-Baptiste Clément ».



Résidence Chopin

Nombre de logements
24
Architecte
Philippe Gibert
Surface totale
2 000 m²



Résidences Jean-Baptiste Clément

Nombre de logements
51
Architecte
Atelier Gadbois
Surface totale
3 943 m²

UN SERVICE INÉDIT DE PORTAGE DE COURSES

Dans le quartier de la Ronde Couture à Charleville-Mézières, un service inédit de portage de courses est actuellement en place au sein d'un immeuble privé d'ascenseur pendant onze semaines.

« Faire d'une faiblesse, une force », cette citation représente bien la situation actuelle au 6 rue des Bouvreuils où le remplacement complet de l'ascenseur complique le quotidien des habitants. Parti de ce constat, HABITAT 08 a réfléchi à un service de portage de courses en partenariat avec RE'ACTIF ARDENNES, régie de territoire créée sous l'impulsion d'Ardenne Métropole.

Employé chez RE'ACTIF ARDENNES, Dany Djoufack est présent tous les jours, de 14h à 16h, dans un logement vacant situé au rez-de-chaussée de l'immeuble. Sa mission principale consiste à porter les courses des habitants qui en expriment la demande. Il peut également, en fonction des besoins et des difficultés (personne à mobilité réduite, personne âgée, etc.), prendre du courrier ou rendre d'autres menus services facilitant la vie des résidents.



Dany Djoufack avec un locataire au 6 rue des Bouvreuils

Bon à savoir

Le service de portage de courses sera réitéré mi-janvier pour l'immeuble voisin du 8 rue des Bouvreuils où le remplacement de l'ascenseur d'ores et déjà programmé, durera également un peu plus de deux mois.

« Notre volonté était d'accompagner HABITAT 08 et de soulager les habitants privés du service essentiel que représente l'ascenseur dans un immeuble. Cela permet également de créer du lien entre les gens grâce aux discussions quotidiennes qui s'instaurent lors du portage. »

Florent Germain,
directeur de RE'ACTIF ARDENNES.

La fibre toujours en cours de déploiement

Dans les Ardennes, les opérateurs d'immeuble (Orange et Losange) déploient la fibre optique sur l'ensemble des communes du département, et plus particulièrement dans nos immeubles collectifs. À ce jour, 50% de nos bâtiments collectifs y sont raccordés !

Si vous souhaitez savoir si votre immeuble est raccordé à la fibre optique, rendez-vous sur le site cartefibre.arcep.fr et entrez l'adresse exacte de votre logement. Si votre immeuble n'est pas encore raccordé, patience, la fibre est toujours en cours de déploiement sur certaines zones du territoire. Si le pré-câblage de votre immeuble a

été réalisé, vous êtes libre de contacter le fournisseur d'accès à Internet de votre choix (Free, Orange, SFR, Bouygues Télécom, etc.). Il sera chargé de réaliser les travaux de câblage à l'intérieur de votre logement, jusqu'au coffret de communication (si existant) en passant dans les parties communes de l'immeuble.



Pour en savoir plus, consultez la plaquette « Je passe à la fibre » disponible dans votre agence ou sur notre site internet

Bon à savoir

HABITAT 08 ne s'occupe pas des travaux de raccordement de votre logement. En aucun cas, nous ne pourrions être tenus responsables des travaux réalisés à l'intérieur de celui-ci. En cas de détérioration commise par le fournisseur, vous pourriez être obligé de remettre en état votre logement si vous êtes amené à le quitter.

Participez au défi famille zéro déchet !



La troisième édition du « défi famille zéro déchet » se déroulera au printemps 2021 ! À cette occasion, Ardenne Métropole en partenariat avec Valodéa accompagnera, pendant quatre mois, des foyers volontaires du territoire pour les aider à réduire durablement leurs déchets.

À qui s'adresse le défi ? Le défi est ouvert aux familles résidant sur le territoire d'Ardenne Métropole (Charleville-Mézières, Sedan, Nouzonville, Villers-Semeuse, etc.). La liste des 58 communes concernées est consultable sur le site internet d'Ardenne Métropole.

Quand se déroule l'opération ? Les pré-inscriptions sont déjà ouvertes et l'opération se déroulera sur quatre mois à partir de la réunion de lancement prévue fin janvier.

Comment se déroule-t-elle ? Les familles participantes se voient proposer, tout au long de l'opération, un accompagnement par l'équipe d'animation d'Ardenne Métropole. Des ateliers, visites et rencontres sont notamment prévus pour faciliter la mise en place de gestes simples et d'astuces quotidiennes afin de réduire ses déchets.



Intéressé par l'aventure ? Inscrivez-vous dès à présent en remplissant le formulaire de pré-inscription sur le site internet d'Ardenne Métropole ou en scannant directement le QR Code depuis votre smartphone.

Votre logement au quotidien



DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ÉCORESPONSABLES

En matière de gestion des déchets, notre vigilance tend à baisser lors des fêtes de fin d'année. Les cadeaux s'empilent, les repas s'enchaînent et les déchets, eux, s'accumulent ! Durant cette période, il faut avouer que l'on s'embarrasse moins des petits gestes écolos du quotidien alors qu'il est possible d'allier festivités et écoresponsabilité.

Voici quelques conseils et astuces faciles à appliquer pendant les fêtes !

RECYCLER PENDANT LES FÊTES

• Les déchets des repas de fête

Pendant les fêtes, des plats familiaux sont généralement cuisinés. Au moment du service, préférez servir de petites quantités de nourriture plutôt que d'en mettre trop dans les assiettes et jeter ce qui n'aura pas été mangé. Cela permet d'éviter le gaspillage, et surtout de pouvoir cuisiner les restes du repas le lendemain par

exemple. Si vous avez un composteur individuel ou collectif près de chez vous, sachez que vous pouvez y placer les épluchures de fruits et de légumes, les coquilles d'œuf, les sachets de thé ou encore le marc de café.

• Le tri sélectif

La période de Noël est généralement très propice à la consommation de produits recyclables : bouteilles en plastique,

emballages en métal, papiers et cartons sont à mettre directement dans votre bac jaune ou votre sac de tri qui est régulièrement ramassé dans votre commune.

À la différence d'autres départements, tous les emballages en plastique se trient dans les Ardennes : barquettes, pots et boîtes, sacs et sachets, films plastiques. De plus, pas besoin de les laver avant de les jeter, il suffit simplement qu'ils soient bien vidés.



Avec **27** bouteilles en plastique, on fait un pull polaire



Avec **4** briques de lait recyclées, on fait un rouleau de papier toilette



Avec **2 kg** de canettes en aluminium recyclées, on fait une trottinette

BISCUITS DE NOËL

Temps de préparation : 15 min - Difficulté : facile

Ingrédients pour 10 biscuits

- 125 grammes de beurre coupé en dés
- 80 grammes de sucre semoule
- 1 pincée de sel
- 1 œuf
- 300 grammes de farine
- 100 grammes de miel
- 1 cuillère à café d'épices à pain d'épices
- 1 sachet de levure chimique
- 1 emporte-pièce en forme de bonhomme de pain d'épices



RECETTE

- Préchauffez votre four à 180°C
- Mélangez tous les ingrédients dans un saladier jusqu'à obtenir une texture homogène et que la pâte forme une boule
- Étalez la pâte sur du papier sulfurisé à l'aide du rouleau afin d'obtenir une couche d'environ 4mm d'épaisseur
- À l'aide de l'emporte-pièce, découpez la pâte en espaçant légèrement les biscuits
- Enfournez durant 10 mn et laissez ensuite refroidir complètement sur une grille.

DÉCORATION

Pour décorer vos biscuits de Noël, utilisez du chocolat fondu, des billes de sucre ou encore de la pâte d'amande.

CONSERVATION

Les biscuits peuvent se conserver au moins 3 semaines dans une boîte hermétique à l'abri de l'humidité.

Recette proposée par le site guydemarle.com

• Le verre

Le verre peut très vite s'accumuler en période de fête et il est primordial de le jeter dans les conteneurs à verre dédiés situés près de chez vous pour qu'il puisse être recyclé correctement.

• Le sapin de Noël

À condition qu'il ait poussé en France, il est plus écologique de choisir un sapin naturel plutôt qu'un sapin artificiel, souvent en plastique. Après la période des fêtes au mois de janvier, il faudra vous en débarrasser et le déposer, soit en déchèterie, soit dans un point de collecte à proximité de votre domicile.

ACHETER VOS CADEAUX DE NOËL DE MANIÈRE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

• Les produits d'occasion, recyclés, reconditionnés ou réparés

À quoi bon s'offrir toujours des produits neufs alors qu'ils ne serviront que quelques fois dans l'année ? Pensez à aller faire un tour chez Emmaüs ou Bell'Occas par exemple ou trouvez des perles rares sur les sites de particulier à particulier (les brocantes étant à ce jour malheureusement toutes annulées).

• Les cadeaux dématérialisés

Inscription à un atelier de cuisine ou de jardinage, bon pour un soin en institut, places de spectacle, séjour dans un parc d'attractions, etc. Ces idées de cadeaux dématérialisés finissent

UN NOËL SANS PAPIER CADEAU ?

Scintillants mais éphémères, les papiers cadeaux sont systématiquement jetés après usage et contiennent souvent des matériaux polluants comme du plastique ou des fibres métalliques non recyclables. Alors, soyez créatifs, emballez vos cadeaux avec du papier cadeau recyclé, des journaux, des vieilles cartes routières, du papier peint, des dessins d'enfants, du papier kraft, des pages de magazines. Pour un aspect encore plus écolo, enveloppez-les dans de jolis tissus (chutes de vêtements, de rideaux, jolis foulards) que vous pouvez offrir en même temps. Effet « waouh » garanti !



rarement à la poubelle et sont généralement valables pendant une longue durée.

• Les produits en vente dans les commerces de proximité

Que ce soit pour les cadeaux ou pour l'alimentaire, local rime souvent avec artisanal ! Alors que la crise sanitaire frappe l'économie de plein fouet, les petits commerçants n'ont jamais eu autant besoin de nous. Pensez aux circuits courts, et donc aux enseignes près de chez vous.

• Les plantes

Quoi de plus naturel qu'une plante ? Cela fait toujours de l'effet pour embellir une table de fête. Il existe même des arbres à planter si

la personne à qui vous l'offrez dispose d'un espace extérieur. Les plantes absorbent le CO₂, sont entièrement biodégradables une fois jetées et peuvent très bien s'entretenir sans produits chimiques !

DONNER PLUTÔT QUE JETER

Vos enfants grandissent et leurs jouets deviennent inutiles mais sont en bon état ? Ayez le réflexe de les donner, plutôt que vous en débarrasser, à des associations caritatives comme le Secours Catholique ou Les locataires de la planète Terre à Charleville-Mézières par exemple. Cela vous permet de faire un geste pour la planète tout comme pour les personnes en difficultés financières.

Sur le palier

Une micro-crèche au concept insolite

Nous avons décidé de mettre en lumière une structure de proximité, locataire d'un local commercial d'HABITAT 08. Ophélie Florin, 32 ans, est directrice de la micro-crèche « Le royaume des tout petits », 2 place Gaston Defferre à Charleville-Mézières, depuis le 1^{er} avril 2018. Grâce à un concept novateur, l'établissement fait le plein depuis son ouverture et ravit bon nombre de locataires du voisinage.

Madame Florin, présentez-nous votre micro-crèche ?

Ma micro-crèche peut accueillir jusqu'à dix enfants simultanément et mon concept est quelque peu insolite : nous travaillons en partenariat avec des associations animales afin d'insérer toutes sortes d'animaux dans le quotidien de l'enfant. Au-delà du fonctionnement normal d'une crèche, nous accueillons deux fois par semaine pendant quelques heures, des chiens, des lapins et même des chèvres. Une comportementaliste animale expérimentée fait venir des animaux différents selon les jours afin d'éveiller les bambins. Cela permet par exemple aux tout petits de les caresser sans tirer les poils pour apprendre à les respecter ou encore de visualiser les différentes parties de l'anatomie des animaux afin d'en apprendre plus sur leur propre corps. Chaque animal, avec ses particularités, participe au développement de la personnalité des enfants.

Comment vous est venue cette idée de création de micro-crèche ?

Ayant déjà une structure de garde d'enfants qui affichait complet dans le quartier, j'ai souhaité créer une seconde structure afin

de satisfaire les nombreuses demandes des habitants du secteur et même des quartiers voisins. Je voulais rester dans ce quartier qui m'attire naturellement et que je trouve particulièrement chouette et vivant !

Vous cherchiez un local en cœur de quartier, comment l'avez-vous trouvé ?

Totalement par hasard ! Je cherchais un local sur internet et en visitant le site d'HABITAT 08, je suis tombée sur l'offre de ce local commercial. J'ai appelé le siège social pour le visiter et ensuite tout a été très vite.

Quelles ont été vos relations avec HABITAT 08 ?

Sincèrement, tout a été parfait ! J'ai été accueillie par Madame Bocquillon à la direction de la gestion locative et j'ai obtenu rapidement mon local après la réalisation de quelques travaux. D'ailleurs, une partie de ces travaux a été financée par HABITAT 08 et suivie par Monsieur Chevron de la direction technique. Ce projet est le fruit d'un véritable travail collaboratif et j'ai été accompagnée par des professionnels qui ont su me conseiller tout au long de ma démarche.

Ophélie Florin,
directrice de la
micro-crèche



Des changements ou des projets à venir pour la suite ?

Beaucoup trop oui (rires) ! J'ai des projets en cours. Mon entreprise va évoluer dans un futur proche grâce à un concept que je qualifierais de « révolutionnaire ». J'ai vraiment hâte d'en dire plus mais je vais rester discrète le temps du montage du projet. Promis, vous en saurez plus très bientôt !

Un dernier mot à nous adresser ?

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour l'intérêt porté à ma société et je voulais également remercier tous les locataires qui me font confiance en me confiant leurs enfants. La situation actuelle est très compliquée mais dès le retour du printemps, et en fonction de l'évolution du contexte sanitaire, j'aimerais créer des ateliers avec vous, les locataires et mes bambins autour du jardinage, du compost ou encore de lecture. J'ai des idées plein la tête et j'espère pouvoir mettre ça en œuvre dès que possible !

JEU CONCOURS

GAGNEZ LE MONTANT DE VOTRE LOYER EN BONS D'ACHAT !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, un grand jeu-concours vous attend ! Pour la première fois, HABITAT 08 vous fait gagner le montant de votre loyer* en bons d'achat chez un commerçant ardennais de votre choix : high-tech, cuisine et maison, livres, alimentation, etc. Trois gagnants seront tirés au sort le vendredi 15 janvier 2021 et seront contactés par téléphone.

*le montant à gagner correspond au loyer d'habitation, hors charges et accessoires.



Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Complétez ce coupon et renvoyez-le sous enveloppe suffisamment affranchie jusqu'au 31 décembre 2020 inclus à l'adresse suivante :
HABITAT 08 - Service Communication - 22/24 avenue des Martyrs de la Résistance - 08000 Charleville-Mézières

• Jeu concours sans obligation d'achat réservé aux locataires d'HABITAT 08, règlement du jeu disponible au siège social d'HABITAT 08 •